

La France prône la création d'un produit d'épargne européen



© 2024 Les Echos Publishing

Il y a quelque mois, Bruno Le Maire a confié à un comité d'experts la mission de formuler des propositions pour relancer l'Union des marchés de capitaux. Un rapport, présenté récemment à Bruxelles, prône notamment la création d'un produit d'épargne européen de long terme (bloqué jusqu'à la retraite), investis principalement en Europe. Ce produit, qui pourrait proposer les mêmes règles et le même régime fiscal à tous les épargnants européens, permettrait d'aider au financement de la transition écologique de l'Europe. Selon les estimations, l'Europe devra investir massivement d'ici 2030, vraisemblablement 1 000 milliards d'euros chaque année. Pour répondre à ce besoin de financement, l'idée serait de capter les 35 000 milliards d'euros d'épargne que les ménages européens ont pu accumuler (10 000 milliards d'euros dormiraient d'ailleurs sur des comptes courants).

Pourtant, le concept n'est pas nouveau. En 2017, la Commission européenne avait proposé la création d'un produit d'épargne retraite européen standardisé, le PEPP. Commercialisable dès mars 2022, il n'a jamais fait son entrée sur le marché français. Et une seule demande d'agrément a été formulée en Europe. Il faut dire que ce produit européen entrait directement en concurrence avec le nouveau Plan d'épargne retraite français, lancé quelques mois auparavant.

Reste à savoir maintenant si des États membres vont manifester de l'intérêt pour ce type de produit et vont réussir à se mettre d'accord sur des règles de fonctionnement ainsi que sur un régime fiscal.

Affaire à suivre, donc...

[Rapport Noyer : développer les marchés de capitaux européens pour financer l'avenir](#)

© 2024 Les Echos Publishing